



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Mars 2012 n° 45

Cross des sapeurs pompiers



Suite page 7

L'équipe de Crossmen du Centre de secours de Sainte-Suzanne a reçu le challenge du nombre attribué à l'équipe la mieux représentée au cross départemental des sapeurs pompiers. Pascal Guerveno a reçu le prix des mains du colonel Morin.

Un nouveau véhicule



Suite page 2

Pas de fermeture....



Suite page 9

Mardi gras




Suite page 5

Concert du 18 mars

Dimanche 18 mars 2012, 16h
salle socioculturelle Sainte Suzanne 53

Eric ARTZ



Récital de piano
Immersion dans la musique romantique et impressionniste
Chopin, Debussy, Beethoven, Liszt

Prix des places : 10€, 7€, 5€ Renseignements et vente de billets
offices de tourisme des Cotillons 02 43 01 43 60 et de Mayenne 02 43 04 19 57

Association loi 1901 - Musiques pour Tous - 31e
avenue d'Alsace - 53100 - 02 43 01 43 60

Suite page 11

La « Truite suzannaise »



Suite page 4

Spectacle et chevalerie



Suite page 5

Association informatique

L'association informatique et numérique met en place toute l'année des cours d'informatique (débutants ou perfectionnement) en direction des adultes. Jusqu'à la fin de l'année, elle va accueillir les scolaires de l'école Sainte-Marie.

Au programme des élèves de Stéphanie LETORT (CP, CE1, CE2) : compte rendu d'activités, insertions d'articles, recherches de photos...avec pour objectifs d'apprendre les techniques de communication et d'alimenter le site internet de l'école (maquetteecole.servhome.org), un site qui devrait changer de nom dans peu de temps, afin de le rendre plus évocateur pour tous.

Pour les adultes, un cycle de perfectionnement, le vendredi soir, vient de démarrer. Il est toujours possible de s'inscrire.

Contact : Bernard HUCHEDE

Tél : 02 43 01 47 37

Site internet : atinfonum.com

Remise de médailles à l'Éhpad

À l'issue de la première réunion du conseil d'administration de l'ÉHPAD de Sainte-Suzanne, Jean-Claude Blot, nouveau directeur, a salué les compétences professionnelles de quatre agents administratifs.

En présence de Jean-Pierre Morteveille, Président du conseil d'administration, Daniel Vannier élu vice-président, et de Roland Gaillard, Marc Bernier, député de la Mayenne, au nom du préfet, a procédé à la remise de médailles :

Médaille d'honneur communale, départementale et régionale d'or à Martine Fauque pour ses 35 années de service au sein de l'Éhpad.

Médaille d'honneur d'argent à Christelle Sineau, Mélina Leblanc, Françoise Ferrand pour 20 années de service dans ce même établissement.

Une cérémonie a également été organisée à l'Éhpad.



Un nouveau véhicule au centre de secours



Le centre de secours de Sainte-Suzanne vient d'être équipé d'un nouveau véhicule de secours aux victimes. Ce véhicule était auparavant affecté à Ernée. Plus moderne, plus grand et mieux équipé que le précédent, ce véhicule a été présenté le vendredi 17 février dernier aux sapeurs pompiers volontaires de Sainte-Suzanne par le lieutenant Christophe Blu.

Par ailleurs, une réunion avait lieu le matin même à la CCEC en présence de Madame Marie-Cécile Morice, vice-présidente du SDIS de la Mayenne, du lieutenant-colonel Morin, directeur du SDIS, de Michel Moussay, vice-président de la Communauté de Communes, de Yanniss Betton chargé des constructions nouvelles au SDIS, de Roland Gaillard, 1^{er} adjoint au maire, de Martine Bourny, Directrice des Services de la Communauté de Communes d'Erve et Charnie et du lieutenant Christophe Blu, pour sélectionner l'architecte qui construira le nouveau centre de secours de Sainte-Suzanne.

Sur 19 candidatures, 6 ont été sélectionnées après examen de chaque proposition, et enfin une choisie à l'unanimité. In fine, il revient au président du SDIS, Jean Arthuis, de valider ce choix.

La pose de la première pierre du nouveau Centre est prévue à l'automne 2012.

Le centre sera financé à 50% par le SDIS et à 50% par la Communauté de communes.

Faits divers

Le feu de cheminée qui s'est déclaré jeudi 2 février à 21h30 dans un pavillon situé rue Perrine-Dugué a nécessité l'intervention d'une vingtaine de soldats du feu des centres de secours de Sainte-Suzanne, d'Évron et de Laval.

Les fumées se sont rapidement propagées à l'intérieur du pavillon ; le plafond, la toiture et la salle à manger ont subi des dégâts importants.

Hébergé dans la nuit de jeudi à vendredi par un voisin, l'occupant du pavillon a pu être relogé à VVF-Villages.

Le bicentenaire de l'école Sainte-Marie

On prépare activement le bicentenaire de l'école Sainte-Marie. Cette manifestation se déroulera le dimanche 29 avril. Lors de la réunion qui s'est tenue dernièrement à l'école, les parents d'élèves présents ont souhaité prendre contact avec les anciens élèves. Ils recherchent les photos, les textes de souvenirs, le matériel d'école, etc...

À la demande de l'A.P.E., la commune a octroyé une subvention exceptionnelle destinée à l'organisation de cette manifestation.

Contact :

Ecole Sainte-Marie, 4, rue dorée à Sainte-Suzanne

Tél. 02 43 01 43 22

Internet : <http://ecolestemariestesuzanne.servhome.org>



Hommage à Jacques Brel, nouveau spectacle le 24 mars

Samedi soir 11 février, au château de Sainte-Suzanne, une centaine de spectateurs a pu revivre avec beaucoup d'émotion les dernières années de Jacques BREL aux Marquises.

Ce spectacle était organisé par Médiéville 53 avec le concours de Spectacle et Chevalerie et de Musiques pour tous.

Pendant que les images, projetées par Roland Gaillard, défilaient sur écran, Gérard Morteveille, Gilles Raab et Claudine Mésange ont parcouru quelques pages de l'ouvrage de sa dernière compagne Maddly Bamy « *tu leur diras* ».

Que de souvenirs et d'émotions à l'écoute de quelques chansons (*Le moribond, Amsterdam, Chez ces gens-là, Je suis un soir d'été, etc...*) brillamment interprétées par Gilles Raab, accompagné au piano par Jean Foison.

Deux heures de vrai bonheur pour les inconditionnels de l'artiste.

Devant le succès de ce spectacle qui devait être unique, une seconde soirée est programmée samedi 24 mars à 20h30 dans la salle du château.

Réservation à l'office du tourisme des Coëvrons au 02 43 01 43 60.

Dernière soirée exceptionnelle « Jacques Brel aux Marquises » organisée avec la participation de Médiéville53, Spectacle et Chevalerie, Musiques pour tous, avec le soutien du Conseil général de la Mayenne (prêt de la salle et logistique) ;

Entrée : 5€ pour remboursement des frais engagés.

NB : Le spectacle commencera à 20h30 précises.



Photo de neige de Christiane Le Roy



Le Haras du cœur

Laure Chéron a 26 ans. Elle est passionnée de cheval. Elle a repris le « Haras du cœur » basé auparavant à Hambers pour s'installer aux Noës d'Erve, entre Chammes et Sainte-Suzanne.

Comme dans beaucoup de clubs équestres, Laure Chéron propose des activités traditionnelles telles que les pensions, le débouillage, les balades à Sainte-Suzanne et en forêt de Charnie, les techniques de randonnées, l'élevage, les saillies, les cours d'équitation, le relais équestre...

Au « haras du cœur », on propose des activités plus spécifiques :

L'ouverture du centre aux personnes ayant un handicap,

La prise en charge et le suivi des chevaux en soins,

La sauvegarde des animaux destinés à la boucherie : si un animal ne correspond plus aux attentes de son propriétaire, quelles qu'en soient les raisons, il peut être acheté par le Haras du cœur qui lui offrira une nouvelle vie ou une retraite tranquille. Récemment, le haras a par exemple accueilli « Kiwi », un étalon qui était toujours resté au pré. Son propriétaire ne savait qu'en faire et ne souhaitait pas le garder.

L'éthologie : c'est l'étude du comportement. L'apprentissage avec les chevaux et les poneys commence par un travail à pied pendant lequel l'animal va découvrir ce que l'on attend de lui. C'est une éducation naturelle et comportementale qui est ressentie par l'animal non pas comme un dressage mais plutôt comme un jeu.

L'activité du centre est articulée en grande partie sur l'équitation loisirs, l'équitation familiale. Pour cette raison, les poneys sont plus nombreux que les chevaux. Le poney est moins peureux, plus joueur.

Même idée directrice sur le choix des étalons ; le centre en possède deux : un *Irish Cob* et un *Paint Horse*. Ils sont doux, adaptés à la balade... et jolis. L'un a une robe tachetée et les yeux de couleurs différentes, l'autre a les crins ondulés.

Le Haras du cœur, les Noës d'Erve

Contact : Laure Chéron

Tél : 06 30 05 58 85

Internet : <http://clubquomodo.com/harasducoeur/accueil/bienvenue>



Alevinage en truites « fario »

Jeudi 19 janvier, les membres de la société de pêche « la truite suzannaise » ont procédé à l'alevinage annuel.

Début décembre, l'écloserie installée sur les bords de l'Erve a reçu 60 000 œufs de truites « fario » d'une pisciculture de l'Ariège. Après six semaines de soins intensifs, les alevins ont atteint la taille de 2 à 3 cm, taille suffisante pour les plonger dans le « grand bain ».

Pour 17 000 d'entre elles, ce fut l'Erve, pour les autres, les rivières de première catégorie du département.

Les chances pour ces alevins de parvenir à la taille réglementaire (25 cm) sont de 8%.

Menée depuis quelques années, cette expérience semble avoir atteint l'un de ses objectifs : assurer le repoissonnement en truites sauvages. Objectif atteint puisque depuis 1 ou 2 ans, quelques belles prises de « fario » ont été réalisées.

Le second objectif est plus délicat à appréhender : il s'agit de la reproduction en milieu naturel. La truite fraye sur des fonds sableux difficiles à déceler et d'autre part, il n'est guère possible de distinguer une truite née à l'écloserie d'une truite née en rivière.

Malgré tout, les résultats encourageants obtenus ces dernières années incitent les membres de la société de pêche à poursuivre l'expérience.



AG de « la truite suzannaise »

L'Assemblée générale de « la truite suzannaise » a eu lieu le samedi 18 février. A cette occasion Xavier Seigneuret, technicien du syndicat de bassin est venu présenter les futurs travaux du grand moulin qui faisaient l'objet d'une enquête publique la semaine précédente.

Le fil d'argent dans tous ses états



Galette des rois

C'est en présence d'une centaine d'adhérents réunis dans la salle des fêtes Fernand-Bourdin que Bernadette Caballero, présidente de l'Amicale du Fil d'argent a partagé la traditionnelle galette des rois. Monique LENS et Henri Lebrun ont été élus roi et reine de l'année 2012.

Mardi gras

Fidèle à la tradition, l'Amicale du Fil d'Argent a fêté Mardi-Gras. On a beau s'y attendre, comme chaque année sur la vingtaine de personnes déguisées, certains personnages étaient vraiment méconnaissables.

Depuis la salle Fernand-Bourdin, tout ce beau monde (pas tous très beaux !) a défilé au son de l'accordéon jusqu'à la résidence du Petit Rocher pour apporter à ses pensionnaires un peu de joie et de réconfort.

Traditionnellement ensuite, le mannequin symbolisant Carnaval a péri sur le bûcher.

Compte tenu des vacances scolaires, il y avait malheureusement peu d'enfants, mais même les nuages s'étant déguisés en bleu, ce fut une bien belle journée.



La Ferté Clairbois : Spectacle et Chevalerie

Pendant l'hiver, des travaux de rénovation ont été engagés : la chapelle a été rénovée, une partie du donjon a été refaite, dont la salle des gardes où il sera désormais possible de passer la nuit. Le soir, un repas sera servi ainsi que le petit déjeuner précédé du réveil à l'olifant.

Côté spectacle, le seigneur des lieux, Gilles Raab, alias Gilbert de Clairbois, a proposé pendant les vacances scolaires, un « *goûter médiéval* ». Chaque après midi, les 14, 15, 16, 17 et 21, 22, 23, 24 février, à partir de 15h, il a proposé, dans la salle des lions, des légendes et contes de la Chevalerie : « *Les chevaliers de la table ronde, Bayard et autres héros du Moyen Âge* »

Vendredi 17 février, Gilles Raab, en cotte de maille, épée à la ceinture, a conté quelques épisodes de la légende du roi Arthur. Le roi Uterpandragon, le père Arthur, la reine Guenièvre, Merlin, Lancelot du Lac n'ont plus de secrets pour les jeunes spectateurs ravis.

Autre nouveauté : Tous les 3èmes samedi du mois, un repas à thème sera proposé, salle des lions, à partir de 19h30.

Samedi 17 mars : la Bretagne

Samedi 21 avril : l'Italie

Samedi 19 mai : l'Irlande

Dimanche 24 juin : les Antilles...

Samedi 15 septembre : l'Espagne

Samedi 20 octobre: le Moyen-Âge

Samedi 17 novembre : la Gascogne

Comme chaque année, les dimanche 8 et lundi 9 avril, un grand marché médiéval se tiendra de 10h à 17h avec un grand spectacle de chevalerie à 15h, créé par Gilles Raab intitulé « *La mort des rois* ».

Pour les scolaires, 6 spectacles sont toujours à l'affiche et seront réalisés en fonction de la demande des groupes.

Renseignements :

Internet : www.ferteclairbois.com

Tél : 02 43 01 42 15

Comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim

Mardi 24 janvier avait lieu l'Assemblée Générale du Comité d'échange Erve-et-Charnie / Sulzheim à Ste-Suzanne. Une bonne trentaine de personnes était présente. Après son mot d'accueil, Damien Barrier, Président, a présenté l'ordre du jour.

Cotisations 2012 :

Même système qu'en 2011 et 2010 : l'adhésion "famille" à 10 € et l'adhésion "individuelle" à 5 €. Voir l'article sur ce blog pour plus d'infos et téléchargez votre bulletin d'adhésion.

Bilan financier 2011 :

Le trésorier, Jean-Luc Charlot, a présenté le bilan financier de l'association.

Le montant des dépenses s'élève à 6 096,26 €; le montant des recettes s'élève à 5 935,14 €; le bilan 2011 présente donc un déficit de 161,12 €. Il s'explique par le fait qu'un acompte de 570 € a été versé en 2011 pour la réservation d'un traiteur pour le jumelage de 2012. Sinon, le solde serait bénéficiaire à 408,88 €.

De plus, en 2011, il n'a pas été demandé de subvention auprès de la CCEC .

Bilan moral 2011 :

Damien Barrier est revenu sur les 2 événements majeurs : l'organisation du concert avec le groupe de Sven Ruppert et la participation à la fête du vin à Sulzheim. Des articles sont disponibles sur le blog <http://echange-cccec-sulzheim.blog4ever.com/blog/index-286951.html>.

Projet 2012 :

Damien Barrier a présenté le prochain week-end d'échange avec la chorale de Sulzheim du 7 au 11 juin 2012 avec une ébauche du programme provisoire. **A ce sujet, les personnes désireuses de recevoir un ou plusieurs amis allemands pendant ce week-end, devront contacter Damien BARRIER (Président) par email à tanjadamien@free.fr**



Il n'est pas prévu de jumelage de jeunes en 2012 mais l'idée de poursuivre ces échanges nous semble primordial.

La chorale compte environ une quarantaine de membres, de 25 à 70 ans et est actuellement présidée par Bardo Friedrich et sous la direction du chef de coeur Reinhard Baumgärtner depuis 2005. La chorale a fêté en 2010 ses 120 ans d'existence.

Photo : Le bureau et le conseil d'administration

1er rang (de droite à gauche) Damien Barrier (Président), Annick Chauveau (Présidente d'honneur), Jean-Luc Charlot (Trésorier), Christelle Ragaine (Secrétaire)

2nd rang : Dominique Sergent (trésorier Adjoint), Gérard Mézière, Nathalie Portier, Françoise Chapeau, Claudie Lemaitre

3ème rang : Hubert Duval (Vice-Président), Nathalie Renard, Martine Bourny

Absent : Lucie Barrier, Anne-Claire Bach-Bonneau (secrétaire adjointe), Francis Daligault.

Harmonie de Sainte-Suzanne



L'assemblée générale de l'harmonie s'est déroulée vendredi 27 janvier dernier à la salle Amand-Dagnet sous la présidence de Romain Barrier.

Pour 2012, les effectifs restent stables (60 musiciens). La commission partition a proposé d'inclure cinq nouveaux morceaux au répertoire. Pour préparer le concert de printemps, les répétitions ont repris le vendredi 3 février.

Le samedi 9 juin, l'harmonie participera à la commémoration de la libération de Sainte-Suzanne par les troupes américaines.

Sur proposition du président, il est demandé à l'ensemble des musiciens de répondre à un questionnaire détaillé qui aborde des sujets aussi variés que les locaux, la vie de groupe, les répétitions, le répertoire, la présidence, la direction de l'harmonie etc... Selon le président, cette action a pour objectif de maintenir, voire de développer encore la cohésion du groupe.

La **banda'Suzanne**, composée de 21 musiciens, a sorti son deuxième CD intitulé « **Pleine Lune** ». De nouveaux morceaux et leurs chorégraphies sont en préparation. Ils seront présentés du vendredi 11 au dimanche 13 mai au 40^{ème} festival de Condom (Gers), qui rassemble les meilleures formations européennes. Rappelons que la banda'Suzanne a reçu en 2009 et 2010 la « lune de bronze » de ce festival.

L'harmonie et la banda animeront également la fête de la musique le vendredi 22 juin et la fête nationale le 13 juillet .

Concert gratuit à l'ÉHPAD

Concert du 25 février 2012 à l'église de Torcé

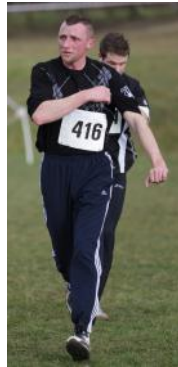
Le grand violoncelliste Frédéric Borsarello a dirigé fin février une *master class* à Torcé-Viviers en Charnie.

Avec ses élèves, il a accepté de jouer gratuitement vendredi 24 février devant les résidents et le personnel de l'ÉHPAD *Résidence du Petit-Rocher* à Sainte-Suzanne (concert privé).

Par ailleurs, ils ont donné un concert ouvert à tous samedi soir 25 février à 20h à l'église de Torcé.



Cross départemental des sapeurs pompiers



Dimanche 26 février 2012





Films et sacs plastiques - Pots de fleurs - Barquettes plastique (gâteaux, beurre, jardinage) – CD - Tissus - Pots de yaourt ou de crème fraîche...

Tous ces déchets sont retrouvés régulièrement dans les conteneurs de tri. Or, ils ne sont pas recyclables et sont à mettre à la collecte traditionnelle des déchets ménagers et non à la collecte sélective.

DÉCHÈTERIES

Quatre déchèteries sont présentes sur le territoire du SVET des Coëvrons : Bais, Chammes, Montsûrs et Evron. Vous pouvez y déposer, aux horaires habituels d'ouverture, déchets verts, déchets toxiques, piles, ferrailles, cartons, encombrants (canapés, vieux vélos, ...), bois, gravats, déchets électriques et électroniques.

Horaires	Bais	Chammes	Montsûrs	Evron
Lundi	13h30 – 17h	13h30 – 17h	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 18h
Mardi				13h30 – 18h
Mercredi	13h30 – 17h	13h30 – 17h	13h30 – 17h	13h30 – 18h
Jeudi				9h – 12h 13h30 – 18h
Vendredi	13h30 – 17h	13h30 – 17h	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 18h
Samedi	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 18h

Sachez que pour les déchets verts, le SVET des Coëvrons met à disposition des habitants du territoire des composteurs individuels moyennant une participation financière de l'habitant : 15 € pour un composteur de 320 litres et 30 € pour un composteur de 800 litres. Les composteurs sont à retirer à « l' Espace Coëvrons » à Evron.

CONTENEURS « LE RELAIS »

Recycler il faut y penser

Chapeaux, chaussures, vêtements : Offrez leur une deuxième vie !

Des conteneurs "Le Relais" sont à disposition sur les Coëvrons:

Parking du Super U à Evron

Parking d'Intermarché à Evron

Parking du Shopi à Bais

Parking d'Intermarché à Montsûrs

Parking de l'EHPAD à Sainte-Suzanne

Des conteneurs vont être installés à Vaiges et dans les déchèteries du territoire.

Vous pouvez y déposer :

Les vêtements usagés ou pas, du chapeau aux chaussures en passant par les gants.

Le linge de maison y compris les oreillers.

Merci de bien vouloir les déposer dans un sac fermé (moins de 50 l).



En raison des débouchés de valorisation faibles voire inexistants, merci de ne pas mettre dans les conteneurs les vêtements et chiffons souillés, les chaussures trouées, sans semelle.

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
 RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent
 Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne
 53600 EVRON
 tél. 02 43 01 36 74 - fax. 02 43 37 28 32

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

LAMY

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE
 ☎ **02.4301.4001**

Auto, habitation, santé
 Épargne long terme
 Assurances professionnelles

AVIVA

afér

Carol-Marie GOUTELLE N°ORIAS 07009383
 Agent général
 7, place de la Basilique - 53600 EVRON
 02 43 01 92 87
 goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

L'école Perrine-Dugué garde ses trois classes

L'école publique Perrine-Dugué gardera ses 3 classes, à la prochaine rentrée scolaire, au grand soulagement de l'équipe enseignante, des parents d'élèves. Cependant les parents sont conscients que « **cela ne résout pas le problème pour les prochaines années, il faudra repenser l'organisation de l'éducation de nos enfants afin de pérenniser un enseignement de qualité. Deux écoles sur la commune rendent la survie de chacune d'elles difficile.** » Les parents affirment en outre « **vouloir rester solidaires des autres écoles.** »

Les élus, parallèlement au cas de Sainte-Suzanne, estiment le système actuel suranné.

"On ferme des classes, dans chaque commune tour à tour, en fonction de l'évolution des naissances, de la moyenne d'âge des lotissements... Ici on inaugure, quelques kilomètres plus loin on ferme... Ce mouvement de yo-yo lié aux mouvements démographiques ne peut être résolu que par une planification plus rationnelle, qui devrait relever de l'intérêt communautaire.

Il semblerait normal, même si c'est iconoclaste, que ce problème soit traité à ce niveau.

L'absence actuelle de solidarité des communes sur ce plan, sauf très ponctuellement par mini-RPI, fait le jeu des décisions centralisées et purement comptables. Les élus ont bien réussi localement à déterminer des pôles d'activité industrielle, artisanale ou touristique... Pourquoi ne pas concevoir des pôles scolaires localisés judicieusement, c'est-à-dire en visant un temps d'accès équitable des enfants aux équipements via les transports scolaires? Plusieurs communes du territoire ont vu leur population augmenter sensiblement; or elles n'ont plus d'école depuis longtemps... La corrélation directe entre la présence physique d'une école et la survie du village est une bien fragile croyance.



Si nous n'avons pas de réflexion responsable au bon niveau, ce jeu continuera éternellement : chaque commune montera successivement sur la sellette, et l'intérêt des enfants quant à la stabilité et à la qualité de leur cursus scolaire sera tous les ans remise en cause... Car in fine ce sont eux qui pâtissent du système actuel. Est-ce bien raisonnable pour leur avenir ?"

Grand-Moulin / Pont-neuf : les habitants consultés

Début février, Gilbert Maudet, commissaire enquêteur pour le syndicat du bassin de l'Erve, est venu informer et répondre aux questions des habitants en ce qui concerne la réalisation de travaux sur le patrimoine historique et les eaux du bassin de l'Erve.



Le projet semble recueillir l'assentiment de la population. Pendant toute une semaine, le public a pu prendre connaissance du dossier en mairie et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les riverains du « Grand moulin » remarquent d'emblée que l'accueil des visiteurs sur le site pourra poser quelques problèmes de circulation et de stationnement.

De fait, la circulation sera limitée aux riverains, livraisons et secours, et l'accès de la rue aux chevaux aux seuls véhicules de personnes à mobilité réduite.

Avec un avis favorable du préfet, les travaux sur la rivière commenceront fin avril et la roue du « Moulin Neuf » pourra reprendre du service.

Celle du Grand-Moulin devrait être reconstruite en 2013.

Le vendredi 10 février, Gilbert Maudet a reçu les observations du public, à la salle du conseil municipal, avant de clore cette enquête.

Les conclusions seront ultérieurement consultables soit à la préfecture au bureau de l'environnement, soit en mairie.

A noter que le Conseil communautaire d'Erve et Charnie et le Conseil municipal de Sainte-Suzanne ont, chacun à l'unanimité, émis un avis favorable sur le projet.

MAISONS OSSATURE BOIS
Ensemble, construisons votre maison

BÂTISSEUR
Les Ateliers du
CONQUERANT
MAISONS BOIS

24, route d'Evron
SAINTÉ-SUZANNE
Tél. 02 43 01 43 01
mail : fmauvieux@conquerant.fr
www.conquerant.fr

Témoignage des années... 1960-1970

J'étais dans l'équipe d'encadrement des Éclaireurs de France, au camp du Grand Moulin, dans les années 1964 à 1969...ou plus.

Alain et moi nous étions chargés de l'intendance et de la cuisine pour la soixantaine de louveteaux occupant les lieux.

Les louveteaux et leurs responsables dormaient dans « les Rouchy » (ces grandes toiles de tente que l'on montait dans le pré, derrière le moulin), sur des lits de camp posés sur un plancher.

L'équipe d'encadrement dormait dans la petite salle au dessus des cuisines. Les « cuisines » ! Un bien grand mot pour cette pièce, au rez-de-chaussée, sur la droite du moulin, une fois la petite côte montée.

Cette pièce comportait deux fenêtres, dont une minuscule qui donnait sur le pré, et qu'on avait ouverte pour poser sur son chambranle, en pente, un lavabo collectif d'école, qui nous servait d'évier. L'eau s'écoulait de cet évier incliné par la fenêtre, directement dans le ruisseau au-dessous. Nous faisons la cuisine sur trois appareils à gaz, posés à même le sol, et reliés aux bouteilles de butagaz.

Lors du premier camp auquel nous avons participé, M. et Mme Plot, les épiciers du village, habitaient encore rue de l'église. Nous leur achetions les produits frais : les légumes et les fruits que M. Plot allait chercher en ville, à Evron, ainsi que l'épicerie courante et les laitages. Pour le lait, M. PLOT se rendait tous les matins à la ferme des BERTHÉ chercher des bidons ; ainsi les louveteaux avaient le plaisir de boire quotidiennement du lait frais.

Certaines fois, Roger Plot nous proposait, à Alain ou à moi, de l'accompagner à la ferme, de bonne heure ; c'était alors, pour nous, Parisiens, l'expédition. Arrivés à la ferme, nous étions chaleureusement accueillis par les fermiers, qui nous offraient un café, arrosé ! Cela passait difficilement : moi, en tant que jeune femme, je pouvais le refuser, mais Alain, l'homme, se devait de l'accepter !

Il arrivait que pour la préparation du repas, on s'aperçoive, en dernière minute qu'il manquait ... de la margarine ; il n'y avait pas le téléphone au moulin, et ce n'était pas l'époque des portables ! L'un de nous grimpait en courant le raidillon qui rejoint la promenade de la poterne (chemin de la mule blanche), passait la porte du guichet, et se précipitait à l'épicerie sur la place Hubert II pour le produit manquant. Nous étions accueillis, essoufflés et pressés, par le rire de Marie-Jo PLOT, le sourire goguenard de Roger, ainsi que celui de leur fille Josette !

Nous nous fournissions en pain à la boulangerie de la place Ambroise de Loré, chez Monsieur et Madame Guilmeau : deux sympathiques personnes, efficaces, joyeuses et faisant un pain délicieux que les enfants dévoraient à pleines dents. Une fois par semaine, ils nous cuisaient les poulets dans leur four, et lorsqu'ils descendaient nous les livrer tout chauds, c'était l'odeur de la rôtisserie qui entrainait dans la cuisine, où, armés d'une éplucheuse à pommes de terre familiale, (les premières) nous préparions, dans des bassines de Végétaline, sur nos trépieds, des frites pour soixante ! De la même façon, la livraison du pain était un moment aussi savoureux olfactivement, avec, en prime le sourire rayonnant de Mme Guilmeau.

Le camp n'aurait pas pu exister autant d'années sans l'aide et la gentillesse de tous ces commerçants énergiques et accueillants, qui nous ont toujours prêté main forte.

La voiture de Roger Plot servait à aller chez les frères MORANNE, à la Rivière, chercher le bois pour les feux de camp du 13 ou du 14 juillet. Nous invitions les habitants de Sainte-Suzanne à venir écouter les chants des louveteaux et voir les danses folkloriques qu'ils avaient répétées en atelier, les après-midis dans la prairie, ou dans la salle commune près de la meule, à l'abri des intempéries.

En échange, les soixante louveteaux participaient au défilé derrière la fanfare municipale, avec chacun leur flambeau ou lampion qu'ils avaient fabriqués avec les responsables.

Monsieur Roger LÉPINE, chef de la fanfare, bien âgé à l'époque, nous avait pris à part pour nous recommander de bien faire attention ce soir-là, à ce que les louveteaux ne courent pas partout car, « un accident est si vite arrivé, avec les flûtistes notamment qui risquaient de prendre un coup dans les dents » ! Nous l'avons assuré de la bonne tenue des enfants, expliquant qu'avec leurs lampions ils ne pouvaient courir. Il nous remercia, avec un grand sourire ...édenté ! Avait-il été flûtiste, ou bien était-ce dû à son grand âge ?

Monsieur Louis MORTEVEILLE, le maire de l'époque (le papa de Jean-Pierre), ne manquait jamais de venir nous rendre visite et de nous proposer, à nous les « cuistots » qui avions un peu d'heures de tranquillité l'après-midi, de nous emmener sur le chemin romain qui passait vers le Tertre Ganne, ou bien d'aller aux champignons le matin de bonne heure, tout en nous contant l'Histoire de Ste Suzanne. C'était un lieu enchanteur pour faire un camp de louveteaux, mais le soleil manquait parfois ! On s'y sentait si bien qu'on n'hésitait pas à revenir chaque année.

C'est ainsi que mes parents venant nous voir en camp, ont eu le coup de foudre pour Sainte-Suzanne et ses fêtes-spectacles (auxquels participaient bénévolement les commerçants et les habitants du village), et y ont acheté une maison, rue de la Belle Étoile.

Plus de quarante ans après, je suis toujours liée d'amitié avec ces commerçants, leurs enfants et petits-enfants ; je reviens toujours à Sainte-Suzanne, avec un pincement au cœur au souvenir de ces camps des Éclaireurs de France passés au Grand Moulin.

Anne-Marie LELOUP



Sont ouverts tout le mois

CIAP au château – Horaires et périodes d'ouverture :
Ouvert tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.
Gratuit le premier dimanche du mois.

Musée de l'Auditoire

Ouverture du musée le dimanche 8 avril de 14h30 à 18h.
Ouvert de 14h30 à 18h30 les week-ends d'avril, mai et juin.
Promenade des moulins : RV à 14h45 devant le Musée de l'auditoire le 1^{er} dimanche de chaque mois.

La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier (Association Spectacle & Chevalerie)

Reprise du spectacle « *Mystère de la Recouvrance* » dans la cour de la forteresse les 06/07/20/21 juillet et les 10/11/17/18/24/25 août 2012 à partir de 21h30.

Les volontaires intéressés par de petits rôles ou de la figuration sont priés de se faire connaître au 02 43 01 42 15 ou gillesraab@ferteclairbois.com

Répétitions du 02 au 06 juillet 2012.

Tous les dimanches à partir de 12h30 : restauration médiévale (sur réservation)
Toute l'année sur réservation.

Renseignements :

Centre Médiéval et Culturel du Maine, La Ferté Clairbois – DoMaine du chevalier, 53270 Sainte-Suzanne

Tél : 02 43 01 42 15

Fax : 02 43 01 45 31

E-mail : gillesraab@ferteclairbois.com

Site internet : <http://www.ferteclairbois.com>

Musée du jouet et de la plaque émaillée

Réouverture du musée le premier week-end d'avril
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

Demi-tarif le dimanche

Musiques pour tous Concert du 18 mars (rappel)

Pour le premier concert de la saison musicale de Musiques pour Tous, l'association a le plaisir de vous présenter le dimanche 18 mars à 16h, salle socioculturelle Maxime Létard, le pianiste Éric ARTZ.

Ce talentueux jeune musicien, déjà lauréat de plus de 15 concours nationaux et internationaux vient de remporter le 2^{ème} prix du concours international de piano de Mayenne en avril 2011. Il nous propose un récital de piano au cours duquel il nous réserve un programme de haute qualité. Vous pourrez ainsi écouter des œuvres de l'époque romantique et impressionniste : Beethoven, Chopin, Liszt et Debussy.

Prix des places : 10€

Adhérents : 7 €

Enfants et étudiants : 5€

Les billets sont disponibles à l'office du tourisme de Sainte-Suzanne .



Annulation du « Festiv'All Jazz »

Monsieur Christian Genest qui avait préparé l'organisation d'un festival de jazz « **Festiv'All Jazz** » à Sainte-Suzanne les 7,8 et 9 septembre 2012 vient de nous informer qu'il abandonnait faute d'un nombre insuffisant de pré-réservations.

Dimanche 11 mars

16h : CIAP – visite commentée de la forteresse

Mercredi 14 mars

Randonnée pédestre à Cossé en Champagne – circuit de 10km – (possibilité de circuit réduit) -13h30 : parking de la Croix Couverte (terrain de camping)

Dimanche 18 mars

16h : Concert de piano Éric Artz – *Musiques pour tous* – salle socioculturelle Maxime Létard

16h : CIAP – « *Le CIAP dans tous les sens* » - Découverte à l'aide de ses sens

Samedi 24 mars

8h : Ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières – Association « *la truite suzannaise* »

20h30 : CIAP - spectacle « *Jacques Brel aux Îles Marquises* » - Médiéville53, Spectacle & Chevalerie, Musiques pour tous.

Dimanche 25 mars

15h – 15h30 – 16h et 16h30 : CIAP – « *Les instantanés du CIAP* » - **Le décor** (les peintures murales, les retables, les façades, les chapiteaux)

Mercredi 28 mars

Randonnée pédestre – randonnée surprise – circuit de 11km (possibilité de circuit réduit) – 13h30 : parking de la Croix Couverte (terrain de camping)

Dimanche 31 mars

20h : salle des fêtes Fernand-Bourdin – soirée dansante avec repas – APE École Perrine Dugué

Réservation : 06 61 32 35 95

Dimanche 1er avril

14h45 : Promenade des moulins.

15h : CIAP – concert – « *duo flûte piano* » - CIAP/Musique pour tous

Jeudi 5 avril

Course cycliste « *Circuit de la Sarthe-Pays de la Loire* »

Dimanche 8 avril (Pâques)

11h : Parc de la Butte Verte – « *Course aux œufs de Pâques* » - Médiéville53

De 10h à 18h : La Ferté Clairbois – **Marché médiéval** : *marché artisanal du Moyen Âge* – Spectacle et Chevalerie

12h30 et 13h30 : CIAP – *Rallye découverte de la forteresse* : « *le trésor des Beaumont* »

15h : La Ferté Clairbois – spectacle « *la mort des rois* » - Spectacle et Chevalerie

Lundi 9 avril (lundi de Pâques)

De 10h à 18h : La Ferté Clairbois – **Marché médiéval** : *marché artisanal du Moyen Âge* – Spectacle et Chevalerie

12h30 et 13h30 : CIAP – *Rallye découverte de la forteresse* « *le trésor des Beaumont* »

15h : La Ferté Clairbois – spectacle « *la mort des rois* » - Spectacle et Chevalerie

Mercredi 11 avril

Randonnée pédestre – Saulges – circuit de 10km (possibilité de circuit réduit) 13h30 : parking de la Croix Couverte (terrain de cam-

Fête des associations : dimanche 8 juillet

Dimanche 8 juillet, ce sera jour de fête à Sainte-Suzanne.

Les commissions animations de la municipalité et de Médiéville53 organisent ce dimanche une grande manifestation festive à laquelle sont conviés l'ensemble des Suzannais et des associations de la commune.

Le thème : « Les Suzannais ont du talent ».

Chacun de vous est donc invité à venir présenter ce jour-là **« ses savoir-faire »**, quelles qu'en soient les diversités, quels qu'en soient les domaines.

Savoir-faire artistiques, culturels, sportifs... Tous seront les bienvenus.

Le chant, la musique, la peinture, le dessin, le théâtre, les contes, les activités manuelles, le sport...

Tous seront à l'honneur ce dimanche 8 juillet.

Une réunion destinée à l'organisation de cette journée est prévue **le jeudi 29 mars à 20h à la salle des associations.**

Tous ceux qui souhaitent participer à cette « fête des associations » sont invités à cette réunion.

Afin que nous puissions anticiper l'organisation de la journée, il est souhaitable que ceux qui désirent participer (individuels ou associations) nous informent de leur présence et du domaine dans lequel ils interviendront.

Suzannaises, Suzannais,
Montrons que « nous avons du talent ».